



États financiers de la

Société canadienne du cancer –
Canadian Cancer Society

Exercice clos le 31 janvier 2021

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État de la situation financière	4
État des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe	5
État de l'évolution des soldes de fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 26

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
11th Floor
200 King Street West, Box 11
Toronto, ON
M5H 3T4
T +1 416 366 0100
F +1 416 360 4949

Aux membres de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (la « SCC »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2021 et les états des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SCC au 31 janvier 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la SCC tire des produits d'activités de levée de fonds, notamment des dons de particuliers ou de sociétés et des dons planifiés, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la SCC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 janvier 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 janvier 2021 et 2020, et de l'actif net aux 1^{er} février 2020 et 2019 et aux 31 janvier 2021 et 2020. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 janvier 2020, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la SCC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observation – Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers puisqu'elle décrit que la SCC a fusionné avec Cancer de la Prostate Canada le 1^{er} février 2020. La méthode de comptabilisation applicable à une fusion a été appliquée rétrospectivement par la direction aux informations comparatives fournies dans les présents états financiers, y compris l'état de la situation financière au 31 janvier 2020 et les états des

activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 ainsi que les informations y afférentes. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SCC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la SCC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la SCC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SCC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SCC à poursuivre son exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la SCC à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Toronto, Canada
Le 25 juin 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 janvier

	2021	2020 (non audité)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	63 186 \$	68 480 \$
Placements (note 3)	106 577	100 848
Débiteurs	9 211	11 826
Charges payées d'avance	2 305	2 822
	181 279	183 976
Actifs incorporels (note 4)	1 133	1 162
Immobilisations corporelles (note 5)	53 948	40 541
	236 360 \$	225 679 \$
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	13 483 \$	13 543 \$
Subventions de recherche à payer	21 188	9 149
Apports reportés (note 7)	34 212	33 622
	68 883	56 314
Passif au titre des prestations définies de retraite (note 9 a))	12 657	15 433
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 9 b))	30 286	30 888
Autres passifs à long terme	402	771
	112 228	103 406
Soldes de fonds (déficit)		
Fonds de fonctionnement		
Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles (note 11 a))	55 081	41 703
Avantages sociaux futurs (note 11 b))	(42 943)	(46 321)
Solde grevé d'affectations d'origine interne (note 11 c))	71 298	75 320
Solde non affecté	42 943	46 146
Solde grevé d'affectations d'origine externe (note 10)	(2 247)	5 425
	124 132	122 273
	236 360 \$	225 679 \$

Engagements (note 13)

Garanties et éventualités (note 16)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des activités financières – Fonds de fonctionnement et fonds grevé d'affectations d'origine externe

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	Fonds de fonctionnement		Fonds grevé d'affectations d'origine externe		Total	Total
	2021	2020 (non audité)	2021	2020 (non audité)	2021	2020 (non audité)
Produits :						
Dons de particuliers	71 394 \$	117 780 \$	979 \$	453 \$	72 373 \$	118 233 \$
Dons de sociétés	9 592	14 126	1	1	9 593	14 127
Dons planifiés	26 286	31 893	1	250	26 287	32 143
Loteries (note 14)	9 150	10 460	–	–	9 150	10 460
Projets financés par les gouvernements et subventions	12 866	12 404	5 200	–	18 066	12 404
Aide gouvernementale liée à la COVID-19 (note 21)	14 947	–	–	–	14 947	–
Revenu de placement (note 15)	6 162	9 567	673	1 108	6 835	10 675
Autres	2 477	5 874	6	–	2 483	5 874
	152 874	202 104	6 860	1 812	159 734	203 916
Charges :						
Mission :						
Programmes	50 366	60 288	–	143	50 366	60 431
Recherche	46 796	50 991	5	5	46 801	50 996
Défense de l'intérêt public	2 963	3 629	–	–	2 963	3 629
	100 125	114 908	5	148	100 130	115 056
Levée de fonds	41 507	57 351	550	856	42 057	58 207
Loteries (note 14)	6 178	7 109	–	–	6 178	7 109
Administration	9 329	13 322	1 309	1 537	10 638	14 859
	157 139	192 690	1 864	2 541	159 003	195 231
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 265) \$	9 414 \$	4 996 \$	(729) \$	731 \$	8 685 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	Fonds de fonctionnement				Fonds grevé d'affectations d'origine externe		Total	Total
	Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles	Avantages sociaux futurs	Solde grevé d'affectations d'origine interne	Solde non affecté	Solde grevé d'affectations d'origine externe – Centre de prévention du cancer et de survie	Solde grevé d'affectations d'origine externe	2021	2020 (non audité)
Soldes de fonds (déficit) à l'ouverture (non audité)	41 703 \$	(46 321) \$	75 320 \$	46 146 \$	(6 043) \$	11 468 \$	122 273 \$	122 888 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 354)	(1 526)	–	(385)	4 340	656	731	8 685
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux futurs	–	3 776	–	–	–	–	3 776	–
Transfert de fonds (notes 10 et 11 c))	15 732	–	(4 022)	(2 818)	(12 218)	(450)	(3 776)	–
Réévaluations et autres éléments	–	1 128	–	–	–	–	1 128	(9 300)
Soldes de fonds (déficit) à la clôture	55 081 \$	(42 943) \$	71 298 \$	42 943 \$	(13 921) \$	11 674 \$	124 132 \$	122 273 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier

	2021	2020 (non audité)
Fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	731 \$	8 685 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	29	57
Amortissement des immobilisations corporelles	2 325	1 694
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	–	(1 343)
Charges liées au régime de retraite à prestations définies	741	741
Charges liées aux avantages complémentaires de retraite	785	984
Gain sur les placements	(2 966)	(6 183)
Cotisations patronales au régime de retraite à prestations définies	(2 389)	(2 430)
Cotisations patronales au régime d'avantages complémentaires de retraite	(1 387)	(1 296)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 19)	15 332	13 847
	13 201	14 756
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 732)	(2 423)
Produit de la cession de placements	333	–
Acquisition de placements	(3 096)	(2 491)
Montant prélevé sur les soldes de fonds	–	(6 709)
	(18 495)	(11 623)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(5 294)	3 133
Trésorerie à l'ouverture	68 480	65 347
Trésorerie à la clôture	63 186 \$	68 480 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

La Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society (ci-après la « SCC ») est un organisme de bienfaisance national dont l'objectif est d'unir tous les Canadiens et de les inspirer à lutter contre le cancer. La SCC s'efforce d'atteindre cet objectif en travaillant en partenariat avec des donateurs et des bénévoles de confiance en vue d'améliorer continuellement l'impact de la recherche sur le cancer, de la défense de l'intérêt public et des services de soutien.

La SCC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'organisme sans capital-actions et est exonérée d'impôt, à condition de satisfaire à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

1. Fusion de la SCC et de Cancer de la Prostate Canada

Le 1^{er} février 2020, la SCC a fusionné avec Cancer de la Prostate Canada (« CPC ») afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, d'appuyer et renforcer les initiatives en matière de recherche et d'éducation sur le cancer et de mieux soutenir les Canadiens aux prises avec la maladie ainsi que leurs proches. Exerçant ses activités sous la dénomination de SCC, la fusion a permis à la SCC de maximiser l'incidence des dons reçus sur la recherche sur le cancer et sur la prestation de services de soutien aux personnes atteintes du cancer et à leur entourage.

Au 1^{er} février 2020, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ne fournissaient pas de directives explicites aux organismes sans but lucratif (les « OSBL ») sur la façon de comptabiliser et de présenter les regroupements d'OSBL. Toutefois, le 1^{er} mars 2021, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a publié le chapitre 4449 du Manuel, *Regroupements d'organismes sans but lucratif*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Les principes et les directives du chapitre 4449 ont été adoptés par la SCC afin d'établir la comptabilisation et la présentation de la fusion ainsi que les informations à fournir sur celle-ci au 1^{er} février 2020.

Selon les dispositions du chapitre 4449, tous les critères étaient remplis pour que le regroupement soit considéré comme une fusion.

Les résultats de l'exercice clos le 31 janvier 2021 sont ceux de l'entité issue de la fusion à partir de la date de la transaction, soit le 1^{er} février 2020. La période comparative non audité a été cumulée comme si la SCC et CPC avaient toujours été cumulés. La mise en œuvre de la méthode de la mise en commun d'intérêts a nécessité que la SCC aligne les méthodes comptables de CPC sur les siennes. Les tableaux ci-dessous montrent l'incidence du regroupement sur la période comparative et les ajustements correspondants des valeurs comptables des parties initiales.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

1. Fusion de la SCC et de Cancer de la Prostate Canada (suite)

État cumulé des activités financières pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 (non audité) :

	SCC	CPC	Ajustements	Total
Total des produits	187 648 \$	12 602 \$	3 666 \$	203 916 \$
Total des charges	176 455	16 903	1 873	195 231
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 193 \$	(4 301) \$	1 793 \$	8 685 \$

État cumulé de la situation financière pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 (non audité) :

	SCC	CPC	Ajustements	Total
Total de l'actif	206 175 \$	22 532 \$	(3 028) \$	225 679 \$
Total du passif	83 801	20 705	(1 100)	103 406
Soldes de fonds				
Solde grevé d'affectations d'origine externe	5 398	3 231	(3 204)	5 425
Montant investi dans des immobilisations corporelles	41 656	–	47	41 703
Avantages sociaux futurs	(46 321)	–	–	(46 321)
Solde grevé d'affectations d'origine interne	75 320	–	–	75 320
Solde non affecté	46 321	(1 404)	1 229	46 146

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables

a) Règles de présentation :

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

b) Comptabilité par fonds :

La SCC utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe présente les apports utilisés pour les campagnes pour des dépenses en immobilisations corporelles et les dotations. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe qui sont liés au fonctionnement habituel de la SCC sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Le fonds de fonctionnement représente toutes les autres activités et comprend les soldes suivants :

- i) Le montant investi dans les actifs incorporels et les immobilisations corporelles représentant la valeur comptable nette de l'ensemble des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, moins toute dette connexe.
- ii) Les avantages sociaux futurs représentant le passif au titre des prestations définies de retraite et le passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite.
- iii) Le solde grevé d'affectations d'origine interne représentant les montants que le conseil d'administration de la SCC a alloués à des fins précises.
- iv) Le solde non affecté représentant les montants relatifs à la recherche, aux programmes, à la défense de l'intérêt public, aux activités de levée de fonds et aux activités administratives de la SCC qui ne sont pas comptabilisés dans les autres soldes.

c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La SCC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers : (suite)

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font régulièrement l'objet de tests de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation, la SCC détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier, et constate une moins-value si la valeur comptable de l'actif financier est plus élevée que le montant le plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, du prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou de la valeur de réalisation que la SCC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier.

Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

La politique de placement de la SCC interdit tout placement dans des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de levier financier ou de spéculation. La SCC peut investir dans des dérivés dans le but précis de mettre les actifs détenus à des fins de placement à l'abri du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

d) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels se composent de paiements forfaitaires prévus aux termes d'une entente en vigueur depuis janvier 2004 qui ont été capitalisés et sont amortis sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application de droits de résiliation anticipée des deux parties.

e) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Lorsque des événements indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la SCC ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du service potentiel associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	Maximum de 40 ans selon la durée de vie utile
Mobilier et agencements	4 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie utile, selon la moins élevée des deux

Les immobilisations en cours et les travaux en cours seront transférés dans la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée dès leur achèvement et amortis en fonction de la durée de vie utile appropriée. Les collections d'œuvres d'art ne sont pas amorties.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Subventions de recherche à payer :

Les subventions à la recherche peuvent être allouées sur une période couvrant plus d'un exercice, sous réserve de la disponibilité du financement et du respect, par les bénéficiaires des subventions, de certains critères en matière de performance. L'état de la situation financière ne reflète que la tranche des subventions payables au cours de l'exercice considéré.

Les subventions à la recherche à payer représentent les montants payables selon les calendriers de paiement convenus contractuellement. Le paiement est effectué à la réception de rapports financiers, de divers certificats et de factures réelles pour du matériel acheté auprès de diverses institutions ayant reçu des subventions.

g) Apports reportés :

Les apports reportés représentent la tranche reportée des projets financés par les gouvernements, des legs désignés et des fonds reçus pour des projets particuliers pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant et sont comptabilisés dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

h) Avantages sociaux futurs :

i) Régime de retraite :

La SCC maintient pour la quasi-totalité de ses salariés un régime de retraite enregistré comportant un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Aux termes du volet à prestations définies, les prestations de retraite sont calculées en fonction des états de service et du salaire moyen de fin de carrière. Aux termes du volet à cotisations définies, les prestations sont calculées en fonction des cotisations salariales et patronales et du taux de rendement obtenu sur ces cotisations. Au 1^{er} janvier 2016, tous les participants au régime de retraite prenaient part au volet à cotisations définies pour tout service futur.

La SCC maintient également un régime de retraite complémentaire à prestations définies (non enregistré) qui offre des prestations supérieures aux maximums prescrits par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le régime de retraite complémentaire non enregistré n'est pas capitalisé.

La SCC évalue l'obligation au titre du régime à prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date d'évaluation des actifs du régime et des obligations au titre des prestations définies est le 31 janvier. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une projection de l'évaluation effectuée le 31 décembre 2019. La charge liée au volet à cotisations définies du régime de retraite est calculée en fonction d'un pourcentage des gains ouvrant droit à pension du salarié.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs (suite) :

ii) Avantages complémentaires de retraite :

La SCC maintient un régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés retraités et leur conjoint, lequel comprend une assurance vie et des prestations élargies pour soins de santé et soins dentaires. Les salariés qui ont été embauchés par la SCC après le 1^{er} janvier 2007 ne sont pas admissibles à ce régime d'avantages. Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé.

La SCC comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages complémentaires de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages complémentaires de retraite. La SCC évalue l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite à l'aide d'une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres hypothèses actuarielles). La date d'évaluation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite correspond au 31 janvier. Les états financiers ont été établis à l'aide d'une prévision de l'évaluation effectuée en date du 31 janvier 2019.

La SCC comptabilise les coûts des services rendus au cours de la période et les charges financières en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à l'état des activités financières. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds et comprennent les gains et pertes actuariels, les coûts des services passés et les gains et les pertes qui découlent des règlements et des compressions.

Les gains et pertes actuariels sont des variations des obligations au titre des prestations définies découlant des écarts entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies.

i) Produits et charges :

i) Produits :

Les produits tirés des dons sont inscrits selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, tandis que les dons promis qui n'ont pas été reçus ne sont pas comptabilisés.

Les produits tirés des événements spéciaux sont comptabilisés une fois que l'événement a eu lieu.

Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les variations de la juste valeur des placements ultérieurement évalués à la juste valeur sont comprises dans le revenu de placement à l'état des activités financières.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges : (suite)

i) Produits : (suite)

La SCC est nommée bénéficiaire aux termes de divers testaments et conventions de fiducie. Puisque le total des sommes pouvant être réalisées ne peut être déterminé facilement, la SCC comptabilise de tels legs au moment où elle en reçoit le produit ou quand le recouvrement du montant est raisonnablement assuré et peut être estimé de façon fiable.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds grevé d'affectations d'origine externe dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les dotations se composent des apports grevés d'affectations reçus par la SCC pour lesquels le principal don reçu ne peut être dépensé et le revenu de placement doit être utilisé pour les fins établies par les donateurs. Les autres apports grevés d'affectations d'origine externe comprennent les apports reçus par la SCC pour des projets d'immobilisations corporelles.

Les produits tirés des loteries sont comptabilisés une fois que la loterie a eu lieu.

La SCC comptabilise l'aide gouvernementale liée aux dépenses courantes à l'état des activités financières lorsqu'elle est reçue ou à recevoir. Lorsque l'aide gouvernementale se rapporte à des dépenses futures, la SCC reporte l'aide et la comptabilise dans le fonds de fonctionnement à l'état des activités financières au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées.

ii) Charges :

Les charges sont imputées aux objectifs prioritaires de la mission de la SCC, notamment aux programmes, à la recherche, à la défense de l'intérêt public ainsi qu'aux activités de levée de fonds et à l'administration, selon les secteurs d'activité qui en bénéficient. Comme certaines charges se rapportent à plus d'une catégorie, elles sont réparties entre les catégories pertinentes. De plus, certaines charges liées à l'administration sont réparties proportionnellement entre les activités liées à la mission de la SCC et les activités de levée de fonds, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité (note 12). Selon la politique en vigueur, la méthode de répartition de toutes les charges doit être soumise à un examen et à une approbation annuels. Cette méthode de répartition peut être révisée, à l'occasion, lorsque la situation l'exige.

- Les charges liées aux programmes visent à promouvoir la santé auprès des Canadiens (renoncer au tabac, s'alimenter sainement, faire de l'activité physique, réduire son exposition à des substances carcinogènes, subir des examens de dépistage) et à offrir un soutien aux personnes atteintes du cancer et à leurs aidants au cours de leur lutte contre le cancer et par la suite. Les programmes d'information et les programmes de soutien affectif et pratique sont offerts au sein de la communauté par téléphone, ou distribués sous forme de publications écrites ou en ligne (site Internet ou médias sociaux). Ils prennent notamment la forme d'éducation communautaire, de bien-être au travail, d'aide pour cesser de fumer, de services d'information et de soutien, d'hébergement, de transport, d'aide financière, de prothèses et de prothèses capillaires ainsi que d'activités connexes.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits et charges (suite) :

ii) Charges : (suite)

- Les charges liées à la recherche comprennent les coûts du financement de la recherche et les coûts liés au soutien des programmes de recherche. Le financement de la recherche (projets, personnel et centres de recherche) se concentre sur l'accroissement des connaissances quant à la réduction des risques de cancer et à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la guérison, aux soins de soutien, à la survie et aux soins de fin de vie au moyen de recherches fondamentales dans le domaine biomédical, de recherches translationnelles, d'essais cliniques, de recherches sur le comportement et de recherches sur la population. Les programmes de recherche liés au soutien comprennent des activités ayant trait au processus d'évaluation par les pairs, à l'administration de programmes, aux forums de recherche, aux comités consultatifs et au réseautage avec les chercheurs.
- Des bourses et des subventions peuvent être accordées, et des contrats peuvent être conclus, pour une période s'étendant sur plus d'un exercice. L'état des activités financières ne rend compte que de la tranche des bourses, des subventions ou des contrats à verser au cours de l'exercice considéré.
- Les charges liées à la défense de l'intérêt public comprennent les activités qui visent à inciter les dirigeants à adopter des politiques et des programmes gouvernementaux qui permettront l'adoption de saines habitudes de vie, la réduction des substances carcinogènes présentes dans l'environnement et dans les milieux professionnels, l'accès à des programmes organisés de dépistage du cancer et à des soins de qualité pour les personnes atteintes de cancer (du diagnostic aux soins palliatifs), l'accès à de l'aide financière pour les personnes atteintes de cancer et les aidants et l'investissement dans la recherche sur le cancer. Les activités peuvent se faire sous forme d'affermissement des prises de position, de sensibilisation de la population, de mobilisation des communautés, de création de coalitions et de lobbying.
- Les charges liées aux activités de levée de fonds sont constituées de tous les coûts liés au soutien de la rentrée des produits des activités de collecte de fonds qui aident à promouvoir la mission de la SCC. Les charges liées aux activités de levée de fonds comprennent les coûts liés aux loteries, lesquels se rapportent aux prix attribués, ainsi que les frais de marketing et les autres charges.
- Les charges liées à l'administration sont engagées pour faire fonctionner la SCC et ses programmes de manière économique tout en maximisant l'ensemble des occasions qui peuvent permettre à la SCC de promouvoir sa mission. Ces charges se rapportent notamment aux services des ressources humaines, aux technologies de l'information, aux installations, aux finances, de même qu'aux activités de gouvernance d'entreprise comme la planification stratégique, la présentation d'information relative aux exigences réglementaires et à la conformité, et la planification financière.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

j) Don de biens et de services :

La valeur des biens et des services donnés à la SCC est comptabilisée dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si la SCC ne les recevait pas sous forme de dons.

Les divers programmes de la SCC profitent largement des services rendus par les bénévoles. La valeur de ces services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

k) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment les obligations liées à la valeur comptable des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, les avantages sociaux futurs ainsi que la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

	2021	2020 (non audité)
Fonds de placement	101 109 \$	95 047 \$
Autres placements	5 468	5 801
	106 577 \$	100 848 \$

Les placements ont été placés dans un portefeuille de fonds de placement géré indépendamment, qui peut être liquidé rapidement au besoin. Les fonds de placement sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des fonds de placement est déterminée selon les cours de marché des actifs sous-jacents à la clôture de l'exercice.

Les autres placements consistent principalement en des certificats de placement garanti (CPG) et en d'autres titres à revenu fixe qui viennent à échéance ou sont remboursables à des dates diverses n'excédant pas 12 mois et portent intérêt à des taux stipulés variant de 0,50 % à 1,55 % (de 1,15 % à 1,70 % en 2020).

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

3. Placements (suite)

Les fonds de placement comprennent les catégories d'actifs suivantes :

	2021	2020 (non audité)
Revenu fixe	59,24 %	59,76 %
Actions canadiennes	19,36 %	18,64 %
Actions mondiales	13,11 %	13,10 %
Marché monétaire	8,29 %	8,50 %

4. Actifs incorporels

	2021	2020 (non audité)
Coût	1 619 \$	1 619 \$
Amortissement cumulé	(486)	(457)
	1 133 \$	1 162 \$

Camp Goodtimes :

La SCC a conclu avec l'Université de la Colombie-Britannique une entente qui lui donne accès au camp Loon Lake de l'Université. Les installations du camp accueillent les programmes destinés aux enfants et aux adolescents qui suivent ou qui ont suivi des traitements contre le cancer, ainsi qu'à leurs frères et sœurs et à leur famille. Cette entente, entrée en vigueur en janvier 2004 et arrivant à échéance le 31 décembre 2055, prévoit des paiements forfaitaires par la SCC totalisant 1 619 \$ et des versements annuels liés au fonctionnement de néant (139 \$ en 2020), indexés afin de tenir compte de l'inflation. Durant l'exercice clos le 31 janvier 2021, le camp a été fermé en raison de la COVID-19. Le total des paiements forfaitaires a été capitalisé et est amorti sur la durée de l'entente, sous réserve de l'application des droits de résiliation anticipée des deux parties. Si jamais il y a résiliation, tout montant non amorti sera remboursé à la SCC.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

5. Immobilisations corporelles

			2021	2020
				(non audité)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	4 012 \$	– \$	4 012 \$	4 012 \$
Bâtiments	48 935	25 390	23 545	24 442
Mobilier et agencements	7 050	6 301	749	506
Matériel de bureau	21 319	16 554	4 765	680
Collection d'œuvres d'art	20	–	20	20
Véhicules	653	640	13	21
Améliorations locatives	2 382	2 216	166	73
Immobilisations en cours	20 440	–	20 440	7 954
Travaux en cours	238	–	238	2 833
	105 049 \$	51 101 \$	53 948 \$	40 541 \$

En 2018, le conseil d'administration de la SCC a approuvé un projet visant à aménager le centre de prévention du cancer et de survie (Centre for Cancer Prevention and Survivorship) (le « CPCS »), qui sera un centre d'excellence au Canada pour la recherche et le développement dans les domaines de la prévention du cancer et de la survie à cette maladie. Le CPCS, dont la construction est en cours, sera situé à Vancouver et sa construction est financée en partie par le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui s'est engagé à accorder un financement de 10 000 \$, sous réserve de l'atteinte de certaines étapes du projet de construction.

Le montant des immobilisations en cours, soit 20 440 \$ (7 954 \$ en 2020), a trait aux coûts engagés pour la construction du CPCS. Les travaux en cours, d'un montant de 238 \$ (2 833 \$ en 2020), ont trait aux coûts engagés pour la mise à niveau du site Web qui sera lancé au cours du prochain exercice. Ces actifs ne peuvent pas encore être utilisés; par conséquent, aucun amortissement n'est comptabilisé.

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 155 \$ (129 \$ en 2020) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre de la taxe de vente fédérale, des taxes de vente provinciales, des cotisations salariales, de l'impôt santé et des primes d'assurance contre les accidents du travail.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

7. Apports reportés

	2021	2020 (non audité)
Solde à l'ouverture	33 622 \$	19 268 \$
Montants reçus ou à recevoir	20 229	27 946
Produits comptabilisés au cours de l'exercice	(19 639)	(13 592)
Solde à la clôture	34 212 \$	33 622 \$

8. Facilités de crédit

La SCC a établi auprès d'une banque à charte canadienne une facilité de crédit (la « facilité ») qu'elle utilise afin d'émettre des lettres de crédit en appui aux loteries auxquelles elle procède en Ontario. La facilité comporte une limite de crédit de 10 000 \$, et les prélèvements sont garantis soit par de la trésorerie, soit par un certificat de placement garanti détenu auprès de la banque à charte. Les prélèvements effectués sur la facilité sont soumis à des honoraires à un taux annuel de 0,45 %. Au 31 janvier 2021, la SCC avait tiré des lettres de crédit d'un montant de 219 \$ (néant en 2020) sur la facilité.

9. Régimes d'avantages sociaux futurs

a) Le passif au titre des prestations définies de retraite se compose des éléments suivants :

	Régime enregistré	Régime non enregistré	2021	2020 (non audité)
Obligation au titre des prestations définies	141 401 \$	3 367 \$	144 768 \$	148 547 \$
Juste valeur des actifs des régimes	132 111	–	132 111	133 114
Passif au titre des prestations définies de retraite	9 290 \$	3 367 \$	12 657 \$	15 433 \$

Le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs représente une estimation, fondée sur des hypothèses actuarielles, du passif qui sera réglé à long terme. L'hypothèse portant sur le taux d'actualisation utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies liées aux régimes de retraite est choisie en fonction d'un examen des taux d'intérêt courants du marché des obligations de sociétés de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestations prévus. Il n'y a pas eu de modification importante apportée au taux d'actualisation appliqué au cours des exercices clos les 31 janvier 2021 ou 2020.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

9. Régimes d'avantages sociaux futurs (suite)

- a) Le passif au titre des prestations définies de retraite se compose des éléments suivants : (suite)

La SCC est résolue à financer en entier les régimes d'avantages et met en œuvre diverses stratégies visant à atténuer ou à limiter les coûts futurs et les risques liés aux régimes.

Les actifs des régimes comprennent des rentes qui sont comptabilisées à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de certaines hypothèses.

La plus récente évaluation actuarielle des volets à prestations définies du régime de retraite et du régime de retraite complémentaire non enregistré a été établie en date du 31 décembre 2019, et la prochaine évaluation sera établie en date du 31 décembre 2022.

- b) Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite :

Le régime d'avantages complémentaires de retraite n'est pas capitalisé et, par conséquent, il n'y a aucun actif du régime à présenter. L'hypothèse portant sur le taux d'actualisation utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite est choisie en fonction d'un examen des taux d'intérêt courants du marché des obligations de sociétés de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestations prévus. Il n'y a pas eu de modification importante apportée au taux d'actualisation appliqué au cours des exercices clos les 31 janvier 2021 ou 2020.

La plus récente évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite a été établie en date du 31 janvier 2019, et la prochaine évaluation sera établie en date du 31 janvier 2022.

10. Fonds grevé d'affectations d'origine externe

	Centre de prévention du cancer et de survie	Autres Campagnes pour des dépenses en immobilisations corporelles	Dotations	2021	2020 (non audité)
Solde à l'ouverture	(6 043) \$	2 225 \$	9 243 \$	5 425 \$	16 993 \$
Apports	4 340	63	593	4 996	(4 408)
Transferts	(12 218)	–	(450)	(12 668)	(7 160)
Solde à la clôture	(13 921) \$	2 288 \$	9 386 \$	(2 247) \$	5 425 \$

Le Centre de prévention du cancer et de survie devrait recevoir un financement futur pour compenser les dépenses d'investissement engagées à ce jour.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

11. Fonds de fonctionnement

- a) Montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles

Le montant investi dans des actifs incorporels et des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2021	2020 (non audité)
Actifs incorporels (note 4)	1 133 \$	1 162 \$
Immobilisations corporelles (note 5)	53 948	40 541
	55 081 \$	41 703 \$

- b) Avantages sociaux futurs

Le solde présenté au titre des avantages sociaux futurs se compose de ce qui suit :

	2021	2020 (non audité)
Passif au titre des prestations définies de retraite note 9 a))	(12 657) \$	(15 433) \$
Passif au titre des prestations définies liées aux avantages complémentaires de retraite (note 9 b))	(30 286)	(30 888)
	(42 943) \$	(46 321) \$

- c) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde grevé d'affectations d'origine interne se compose des réserves suivantes :

	Solde à l'ouverture (non audité)	Augmentation (diminution) du fonds	Solde à la clôture
Recherche	1 268 \$	(1 018) \$	250 \$
Fonctionnement	40 787	(2 178)	38 609
Projets d'immobilisations corporelles	33 265	(826)	32 439
	75 320 \$	(4 022) \$	71 298 \$

Durant l'exercice, un montant de 4 022 \$ provenant du solde grevé d'affectations d'origine interne a été transféré au solde non affecté aux fins du financement des activités en cours et des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

12. Attribution des charges

Certaines charges liées à l'administration sont réparties proportionnellement entre les activités liées à la mission de la SCC et les activités de levée de fonds, en fonction d'une estimation du temps que le personnel consacre à chaque secteur d'activité.

Les charges liées à l'administration qui ont été réparties ont une incidence sur les catégories de charges suivantes :

	2021	2020 (non audité)
Programmes	21 749 \$	26 159 \$
Recherche	1 047	847
Défense de l'intérêt public	1 355	1 413
Levée de fonds	10 338	11 375
	34 489 \$	39 794 \$

13. Engagements

La SCC a conclu diverses ententes donnant lieu aux engagements annuels minimaux suivants :

	Locaux	Matériel et autres	Total
2022	5 529 \$	48 \$	5 577 \$
2023	5 248	29	5 277
2024	3 669	21	3 690
2025	1 150	6	1 156
2026	515	–	515
Par la suite	460	–	460
	16 571 \$	104 \$	16 675 \$

De plus, au 31 janvier 2021, la SCC avait attribué des subventions de recherche et du financement de programmes totalisant 40 958 \$ (58 262 \$ en 2020), dont le paiement devrait être fait au cours des quatre prochains exercices, sous réserve des produits futurs et du respect de certaines conditions en matière de performance, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

2022	13 975 \$
2023	14 807
2024	8 063
2025	3 882
Par la suite	231
	40 958 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

14. Loteries

La SCC procède à des loteries aux fins de bienfaisance conformément aux législations provinciales. La SCC affecte le produit net tiré de ces loteries aux charges liées à sa mission. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2021, deux programmes de loteries ont été lancés en Ontario (deux programmes en 2020). Les résultats financiers sont les suivants :

	2021	2020 (non audité)
Produits	9 150 \$	10 460 \$
Charges		
Prix	3 931	4 423
Frais de marketing et autres	2 247	2 686
	6 178	7 109
	2 972 \$	3 351 \$

15. Revenu tiré de placements évalués à la juste valeur

Le revenu gagné se détaille comme suit :

	2021	2020 (non audité)
Gains non réalisés	2 638 \$	3 668 \$
Revenus d'intérêts et de dividendes	3 873	4 482
Gains réalisés	324	2 525
Total du revenu de placement	6 835 \$	10 675 \$
	2021	2020 (non audité)
Revenu provenant des fonds non affectés – comptabilisé au fonds de fonctionnement	6 162 \$	9 567 \$
Revenu provenant des fonds affectés – comptabilisé au fonds grevé d'affectations d'origine externe	673	1 108
Total du revenu de placement	6 835 \$	10 675 \$

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

16. Garanties et éventualités

La SCC souscrit une assurance pour ses administrateurs et ses dirigeants. La SCC indemnise ses administrateurs, dirigeants, fiduciaires, salariés, bénévoles et membres passés, présents et futurs qui siègent à un comité dûment constitué de la SCC, pour les charges (y compris les frais juridiques), les jugements et toute somme réellement ou raisonnablement engagée par ceux-ci relativement à toute poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif commis dans l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la SCC, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi au mieux des intérêts de la SCC.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à la SCC d'estimer raisonnablement le risque maximal qu'elle court étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe, de par la nature imprévisible des événements futurs et la protection illimitée offerte aux tiers. À ce jour, la SCC n'a jamais effectué de paiement important en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables. À l'heure actuelle, la SCC n'est au courant d'aucune demande d'indemnisation faite aux termes de ces garanties. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers à l'égard de ces garanties.

La SCC fait l'objet de poursuites qui se produisent dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans incidence notable sur la situation financière de la SCC.

17. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2021, un membre du conseil d'administration a obtenu du financement (un membre en a obtenu en 2020) pour des travaux de recherche au moyen du processus concurrentiel normal d'octroi de fonds pour la recherche de la SCC. Ce financement comprenait un montant de 250 \$ (250 \$ en 2020) pour des programmes dont ces membres étaient directement responsables, et 500 \$ (500 \$ en 2020) pour des programmes auxquels ils ont participé.

18. Risques financiers

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la SCC et à son contexte de fonctionnement. La SCC est principalement exposée à des risques liés aux taux d'intérêt, aux marchés financiers, au cours du change, au crédit et à la liquidité.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La facilité de crédit de la SCC porte intérêt à taux fixe. Les dépôts à terme et une portion des placements de la SCC portent intérêt à différents taux fixes, de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. Les autres instruments financiers de la SCC ne portent pas intérêt et, par conséquent, le risque de taux d'intérêt est minime. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

18. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La juste valeur des titres fluctue en fonction de l'évolution des sociétés et des gouvernements qui les ont émis. Le placement de la SCC dans les fonds de placement est assujéti au risque de marché en raison des titres dans lesquels les fonds investissent. La SCC gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise aient une incidence sur la juste valeur des titres libellés dans cette autre devise. Les politiques en matière de placements de la SCC atténuent ce risque en limitant les niveaux de concentration. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La SCC est exposée au risque de crédit relativement à ses placements en instruments à taux fixe, étant donné qu'un manquement de la part de l'émetteur d'obligations entraînerait une perte financière pour elle. La SCC atténue ce risque en limitant les placements en instruments à taux fixe à des instruments auxquels une note de haute qualité a été attribuée par une agence de notation reconnue et en limitant son exposition à des placements particuliers. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020. Étant donné la nature de ses sources de produits, la SCC considère que le risque de crédit lié à ses débiteurs n'est pas important.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SCC ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. La SCC satisfait ses besoins en matière de liquidités par l'établissement et le suivi des prévisions de trésorerie découlant de son fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement et en détenant des actifs qu'il est possible de convertir immédiatement en trésorerie. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020.

Société canadienne du cancer – Canadian Cancer Society

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2021

19. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement

	2021	2020 (non audité)
Débiteurs	2 615 \$	3 378 \$
Charges payées d'avance	517	(337)
Créditeurs et charges à payer	(60)	7 012
Subventions de recherche à payer	12 039	(4 636)
Apports reportés	590	14 353
Autres passifs à long terme	(369)	(5 923)
	15 332 \$	13 847 \$

20. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

21. Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale (la pandémie) après la propagation de la COVID-19. Depuis ce temps, la pandémie a eu de graves répercussions sur les économies locales dans le monde entier. Dans plusieurs pays, dont le Canada, les organisations ont été contraintes de cesser ou de limiter leurs activités pour des périodes longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation de la COVID-19, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation physique et la fermeture de services non essentiels, ont provoqué d'importantes perturbations dans les organisations du monde entier, entraînant un ralentissement économique généralisé. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des politiques monétaires et fiscales pour tenter de stabiliser l'économie. La SCC a surveillé et évalué activement l'impact de la pandémie sur les activités et a pris les mesures nécessaires pour réduire les dépenses, au besoin, notamment en demandant et en recevant des subventions salariales du gouvernement fédéral de 14 646 \$.

La durée et l'incidence de la pandémie, ainsi que l'efficacité des réponses des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur incidence possible sur la situation financière et les résultats de la SCC pour les périodes futures. La SCC a pris les mesures nécessaires pour s'assurer qu'elle est en mesure de poursuivre ses activités tout en se conformant aux règlements gouvernementaux et en assurant la sécurité de ses employés. La SCC s'engage à ajuster ses activités s'il y a lieu pour assurer sa pérennité dans la poursuite de son mandat.